

**EXTRAIT**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole**Séance du 14 octobre 2019**

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 0
Nombre de conseillers votants : 29
Date de convocation : 08 octobre 2019
Date de publication : 22 octobre 2019

Conseillers-ères présents-es : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme
Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-
Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal
FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme
Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-
BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-
RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, Mme
Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean BORDAT, M. Jean-
Marie SERMIER, Mohamed MBITEL

Référence

N° 19.14.10.97

CommissionFonctionnement de
l'Institution**Objet**

Label Ville d'Art et
d'Histoire : Demande de
subvention 2019 à la
Direction Régionale des
Affaires Culturelles de
Bourgogne Franche-Comté

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Justine GRUET à Monsieur le Maire (jusqu'à DCM 19.14.10.87)
Mme Laetitia CUSSEY à M. Jean-Marie SERMIER (jusqu'à DCM
19.14.10.87)

Secrétaire de séance

Isabelle DELAINE

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT,
M. Ako HAMD AOUI, Mme Sylvie HEDIN, M. Timothée DRUET, M. Philippe
JABOVISTE (DCM 19.14.10.95) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM
19.14.10.104-105)

Rapporteur

Jean-Philippe LEFÈVRE

Depuis le 4 novembre 1992, la Ville de Dole est signataire d'une convention « Ville d'Art et d'Histoire ». Fort du soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bourgogne Franche-Comté, le service Animation du Patrimoine conçoit, coordonne et réalise différentes actions de valorisation, d'éducation et de sensibilisation au patrimoine, pour un budget global de 72 220€, tel que décrit ci-dessous :

OPÉRATIONS	COÛT
Action culturelle tout public	41 676 €
Médiation culturelle adulte / jeune / enfant / famille	30 544 €
TOTAL	72 220 €

Les actions culturelles menées cette année sont :

- La programmation de visites guidées quotidiennes en juillet et en août en collaboration avec l'Office de Tourisme du Pays de Dole (gouters des chefs, visites contées) ;
- La conception et la réalisation d'une exposition estivale : "Dole dans l'Europe de la Renaissance" au travers de l'épopée de la Famille Granvelle. Un parcours dans la ville a complété cette exposition, afin de faire découvrir les lieux emblématiques de Dole ;
- La coordination des Journées Européennes du Patrimoine et plus particulièrement, en réponse à la thématique « Arts et Divertissement... », l'organisation de trois parcours commentés : « le Théâtre et son quartier : quel chantier ! », « de la rue des Buvettes à la Commanderie », « le Cours Saint-Mauris : Une promenade de divertissement » ;
- Une contribution à la conception de l'exposition des « 75 ans de la Libération de Dole » ;
- La formation des guides-conférenciers dans le cadre des nouveaux parcours de visites estivales ;

- Des participations aux animations culturelles dans le cadre des grands événements de la Ville (Cirques & fanfares, Week-end Gourmand du Chat Perché) ;
- La participation à la semaine « architecture et patrimoine » organisée à Dole ;
- Une contribution à des articles et reportages patrimoniaux.

En termes de médiation culturelle, réalisation de :

- L'accueil des classes de la ville de Dole dans le cadre de visites guidées ;
- La conception de supports de médiation expliquant les travaux du théâtre ;
- La commande d'un reportage photographique pluriannuel sur les travaux du théâtre ;
- Le soutien à la création de supports pédagogiques (exposition sur le paléolithique) ;
- La réédition du plan commenté du « circuit du chat perché » (8000 exemplaires) ;
- La conception et la réalisation du circuit « lavoirs et fontaines » (5000 exemplaires) ;
- L'établissement d'un diagnostic du parcours urbain « circuit du chat perché » (contenus, médiation autonome) et définition de propositions d'un plan d'actions pour son amélioration.

Pour l'année 2019, une participation financière de 36 000 € est sollicitée auprès de la DRAC de Bourgogne Franche-Comté pour ces opérations, selon le plan de financement suivant :

FINANCEMENT	Montant de la participation	Taux de participation
Ville de Dole	36 220 €	50,15%
DRAC Bourgogne Franche-Comté	36 000 €	49,85%
TOTAL	72 220 €	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- **SOLLICITE** la participation financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Fait à Dole, le 14 octobre 2019

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Une copie de la présente délibération sera transmise à :
 Pilotage et Coordination
 Trésorerie Municipale du Grand Dole
 Pôle Moyens et Ressources/Finances
 Pôle Actions Culturelles/Animation du Patrimoine

Jean-Baptiste GAGNOUX

